



Pension alimentaire, garde alternée

Par **1518**, le **11/04/2014** à **13:22**

Bonjour,

Je suis en cours de séparation. Nous ne sommes pas mariés.

Nous possédons une maison (moitié crédit payé et 1 autre pour les combles refaits en 2013). Mr désire rester ds la maison afin de ne pas faire changer les enfts d'école, de copains, clubs sports... (ce que j'approuve par la forme). Une part me sera donc donnée.

Il "m'oblige" donc à trouver une location dans cette meme commune ou celle d'a coté, mais les logements sociaux sont quasi inexistantes.

Nous avons décidé de faire une garde alternée (enft de 7 et 10 ans).

Monsieur gagnant 2900e, moi 1850 env, je lui ai demandé une aide pour l'entretien des enfts, ce qu'il refuse, me demandant meme de partager les allocations.

Je fais l'effort de chercher une location (prix sup à 33% de mon salaire, f4 700e) pour ne pas bouleverser les habitudes des enfts, je ferai les trajets maison/école en voiture (mr 2 min à pieds), les a/r sports(8f/sem)y compris sur sa semaine qd possible...

Ai-je le droit de lui demander une contribution? si oui, quel montant? je pensais a un minimum de 200e/mois (pour les 2 enfts)...sachant que la grille de référence donne un montant de 378e...mais le jaf aura le dernier mot à priori...

J'attends une aide de votre part.

Merci

Par **Visiteur**, le **11/04/2014** à **15:36**

Bonjour,

comme vous dites; le JAF tranchera... votre demande d'aide me semble justifiée.